

## LA VILLE DE THOIRY

### RECRUTE

Commune de 6 500 habitants  
Chef-lieu de Canton-Département de l'Ain  
Pays de Gex-Territoire frontalier avec la Suisse  
Labellisée 3 fleurs, APICité et Marianne d'Or

La Ville de Thoiry est reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, et sa vitalité économique et démographique. Pleinement inscrite dans le développement du Pays de Gex au sein du Grand Genève, la ville ambitionne le renforcement de son attractivité et la modernisation de ses équipements afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens

### ***Un Agent d'Entretien des Bâtiments Communaux H/F***

### ***Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux (catégorie C) Contractuel ou titulaire***

### ***Poste à temps complet à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2021***

#### DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable du service Patrimoine Bâti au sein de la Direction des Services Techniques, l'agent assurera l'entretien de différents bâtiments communaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

#### MISSIONS :

L'agent sera notamment chargé de :

- Assurer l'entretien courant des bâtiments communaux, manuel ou mécanisé (auto-laveuse),
- En garantir l'hygiène et la propreté,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail,
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé,
- En cas de besoin, assurer le remplacement d'un agent de restauration (préparation des tables, distribution/service des repas, nettoyage de vaisselle)

CONDITIONS PARTICULIERES :

Les horaires de travail sont contraints par l'occupation des locaux par les usagers. Les missions peuvent débuter tôt le matin (6h) et/ou se terminer tard le soir (18h30).

PROFIL :

- Expérience souhaitée en collectivité,
- Notions indispensables en termes d'hygiène et de sécurité
- Esprit d'équipe et bon relationnel,
- Polyvalence,
- Sens du service,
- Dynamisme, rigueur et réactivité,
- Autonomie dans les tâches confiées.

REMUNERATION / AVANTAGES :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Prime annuelle
- Participations Complémentaires Santé et Prévoyance
- Chèques Déjeuner
- CNAS

Renseignements complémentaires auprès du Service des Ressources Humaines ou de la Directrice des Services Techniques (Tél : 04 50 41 21 66)

Adresser CV et lettre de motivation **avant le 31 juillet 2021** à l'attention de Madame le Maire au courriel suivant :

[claire-lise-porche@mairie-thoiry.fr](mailto:claire-lise-porche@mairie-thoiry.fr) ou [arnaud.laboret@mairie-thoiry.fr](mailto:arnaud.laboret@mairie-thoiry.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame le Maire de la Ville de Thoiry  
Service des Ressources Humaines  
374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY  
Tél : 04 50 41 21 66